

MANQUEMENTS SAISON 2025/2026

RENCONTRES	
Types de manquements	Montant pénalités
✓ Equipe quittant le terrain	100,00 €
✓ Changement d'entraîneur sans prévenir le comité des Ardennes 48 heures avant la rencontre	50,00 €
✓ Equipe déclarant ou déclaré forfait général	80,00 €
✓ Equipe perdant un match par forfait ou pénalité prononcé par le comité (championnat et coupe y compris U11)	1 ^{ère} fois : 30,00 € 2 ^{ème} fois : 50,00 €
✓ Tenue d'une rencontre sans l'autorisation du comité et sans respect de la procédure en vigueur : match perdu par pénalité + pénalité financière pour les 2 équipes (sauf cas de force majeur)	50,00 € / équipe
✓ Avec autorisation (gratuit en coupe)	10,00 €
✓ Réserves ou Réclamations	70,00 €
✓ Forfait d'une équipe dans les dernières journées de championnat classique aller/retour	150,00 €
✓ Forfait d'une équipe au cours d'une phase playoff (championnat)	100,00 €
✓ Non-respect de la charte entraîneur	250,00 €
LICENCES et QUALIFICATIONS	
✓ Club faisant jouer un joueur non qualifié	Match perdu par pénalité + 32,00 €
✓ Club faisant participer à une rencontre un joueur suspendu	Match perdu par pénalité + 60,00 €
✓ Licences manquantes joueurs et assistants	12,00 € / licence
✓ Club ne faisant pas parvenir la liste des joueurs brûlés dans les délais	150,00 €

✓ Club non représenté à l'assemblée générale
du comité

100,00 €

RENCONTRES

✓ Réclamer la feuille de marque non parvenue (procédure e-Marque) ou score non saisi dans FBI	25,00 €
✓ Score de match du Week end non saisi dans FBI avant le lundi 22 heures ✓ Si rencontre joué en semaine au plus tard le lendemain	25,00 €
✓ E-Marque, après le 1 ^{er} avertissement	200,00 €
✓ Feuille de marque perdue	40,00 €
✓ Absence de délégué de club	30,00 €
✓ Equipe mineur non accompagnée	30,00 €
✓ Correspondance du CD08 à un club restant sans réponse ou tardive	30,00 €
✓ Feuille de marque incomplète. Club recevant ayant obligation de renseigner la feuille. ➤ Manquements mineurs (N° de match, signature, type de compétition) ➤ Manquements intolérables (nom joueur, N° licence...)	10,00 € 30,00 €
✓ Club ne prévenant pas le cas échéant, l'adversaire et les arbitres du changement de l'adresse de son aire de jeu	40,00 €
✓ Coups entre joueurs : Responsable de coups volontaires à l'issue de la décision de la commission	150,00 €
✓ Non participation d'un club à une compétition 3x3 organisé par le CD08 en parallèle d'un championnat (catégories U15 (M&F), U17M et U18F)	250,00 €
✓ Non participation d'un club à une réunion d'informations organisée par le CD08	150,00 €

	Faute technique	Faute disqualifiante Sans rapport
1^{ère} faute	25,00 €	50,00 €
2^{ème} faute	50,00 €	100,00 €
3^{ème} faute	75,00 €	150,00 €
4^{ème} faute	100,00 €	200,00 €
5^{ème} faute	125,00 €	250,00 €
6^{ème} faute	150,00 €	300,00 €
7^{ème} faute	175,00 €	350,00 €
X^{ème} faute	+25,00 €	+50,00 €